

Espace de Ressources Pédagogiques des Archives du Var

Références du document

Cette fiche concerne un corpus de sept documents permettant de comprendre la conquête coloniale de Madagascar entre 1885 et 1895. Ces documents sont tous issus du fonds presse (PRS) et proviennent du journal Le Petit Var.

Date : novembre 1885 à octobre 1895

Nature : articles de presse

Cote : 191 PRS 11 ; 191 PRS 43 ; 191 PRS 44

Intégration pédagogique

Niveau de classe concerné : classes de 4^{ème} de 1^{ère}

Place dans les programmes :

- Quatrième : partie III, Le XIX^{ème} siècle ; thème 4, les colonies. Les conquêtes coloniales assoient la domination européenne.
- Première, thème 4, colonisation et décolonisation ; le temps des dominations coloniales et le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIX^{ème} siècle.

Problématique(s)

Comment se justifie la colonisation de Madagascar ? Quels sont les arguments des soutiens du parti colonial ? Quelles sont les rivalités coloniales à la fin du XIX^{ème} ?

Comment se déroule la colonisation de Madagascar ? Quelles en sont les différentes étapes et les modalités ?

Comment la presse est-elle un vecteur du débat colonial dans la France de la fin du XIX^{ème} siècle ?

Le corpus présenté ici comprend sept documents issus du fonds Presse (série PRS). Il s'agit de sept publications correspondant soit au courrier des lecteurs soit d'articles de la rédaction du journal.

Document 1 (6 novembre 1885) :

LA QUESTION DE MADAGASCAR

Nous recevons de Madagascar une lettre dans laquelle sont exprimées des opinions sensiblement différentes de celles que nous professons en matière de politique coloniale.

Nous croyons pourtant que le meilleur moyen d'éclairer les questions, c'est de laisser les opinions les plus opposés librement se produire. Cela dit, nous donnons la parole à notre correspondant qui, par sa situation, est en mesure de bien connaître les choses dont il parle :

Devons-nous abandonner le Tonkin ? Devons-nous abandonner Madagascar ? Telle est la question qui s'agite depuis quelques temps. Tout le monde en parle et un grand nombre de journaux de diverses nuances la discutent. A quoi nous servirons ces deux colonies ? A sacrifier des hommes et des millions. Que nous rapporteront-elles ? Rien. Restons donc chez nous, dans notre coquille crustacifiée, et préparons nous à la revanche éclatante. Si ces aspirations anti-françaises étaient adoptées par le gouvernement, nous deviendrions la risée de tous les peuples.

Examinons d'abord la situation de Madagascar :

Nous ne rechercherons pas si les gouvernements antérieurs à la République ont eu tort ou raison d'affirmer à plusieurs reprises nos droits sur cette île et d'en prendre possession sous le nom de France Orientale ; si nous avons eu tort ou raison de saisir le prétexte d'un héritage que les Hovas ne voulaient pas restituer à un de nos compatriote, il y a des voiles qu'il ne faut pas soulever. Mais la chose est faite ; pour protéger nos nationaux qui ne couraient aucun danger, qui étaient très considérés par les Hovas et qui faisaient fortune partout où ils s'établissaient, pour soutenir nos missionnaires jésuites qui apprenaient aux enfants Malgaches que la République Française n'est pas un gouvernement sérieux et que tous les princes ne dépendent que du seul roi de la terre qui est le Pape, représentant Dieu, nous avons voulu revendiquer

nos droits séculaires, nous avons commencé les hostilités. L'amiral Le Timbre a fait quelques démonstrations ; l'amiral Pierre a bombardé les villes et les forts de la côte ; l'amiral Galibert a accentué notre prise de possession , en traversant, au mouillage de Tamatave, un hivernage qui a été très pernicieux pour nos troupes ; l'amiral Miot reçoit les ordres de ne rien céder qui puisse nuire au prestige du nom français ; il doit combattre et s'approprier ce que les Hovas ne voudraient pas lui céder ; nous ne sommes pas en face de belligérants ; ce sont des révoltés contre la mère Patrie qu'il faut réduire, et pour ce faire, on ne lui a jamais envoyé de contingent sérieux. Sa manière de combattre devait donc être de faire comme l'amiral Galibert, rester l'arme au pied, se tenir sur la défensive et préserver nos postes de l'attaque des ennemis.

Je trouve ce métier bien pénible et douloureux pour un amiral et des soldats français, insultés chaque jour, traités de lâches par la presse malgache et ridiculisés par les Anglais. Cependant, l'amiral Miot, dont l'éloge n'est plus à faire, a su si bien tirer parti du peu de troupes qu'il avait sous ses ordres, qu'il a accompli de grandes choses que les gens les plus indisposés commencent aujourd'hui à apprécier.

Ces opérations ont pu être menées à bien et à l'honneur de la France, grâce surtout aux officiers auxquelles elles avaient été confiées : le commandant d'infanterie de marine Pennequin s'empare avec quelques hommes d'Amboudimadirou, s'y établit, organise, fait un bataillon de Sakalaves aujourd'hui bien instruits, bien disciplinés, qui viennent de lui être d'un grand secours au combat d'Andampy.

Il est maître de la baie de Passandava et tout le Nord reconnaît l'autorité de la France ; le capitaine de vaisseau Escande et le capitaine d'artillerie Brun prennent deux provinces : Vohémar, Amboanio, où les bœufs se comptent par milliers, où les premiers mois de l'occupation la douane française a encaissé 25 000 francs pour bœufs exportés à Tamatave, à la Réunion, à Maurice ; ils livrent le combat d'Andraparany, si meurtrier pour les Hovas (200 tués) ; le capitaine de frégate Michel va planter notre pavillon sur Diégo-Suarez, rade remarquable par son entrée étroite facilement défendable, par ses nombreuses baies, où une forte escadre pourrait se mettre à l'abri, où l'on pourrait avoir un arsenal et un entrepôt de charbon. Il y a de l'eau excellente et l'aliment viande y est en abondance. Deux milles hommes de troupes donnés à l'amiral Pierre auraient réduit Madagascar ; il en fallait trois à quatre mille à l'amiral Galibert et à l'amiral Miot pour obtenir le même résultat ; les peuples tributaires des Hovas : Sakalaves, Betsimisharas, Antarcars, etc..., se seraient soulevés, joints à nous, et leurs sagaies auraient achevées ce que nous aurions commencé. Aujourd'hui, il nous faut 15 000 hommes pour aller à Tananarive car c'est là le nœud de la question, c'est là qu'elle se résoudra.

Depuis le commencement des hostilités, un grand nombre d'aventuriers se sont mis au service des Hovas ; notre ennemi séculaire n'a pas cessé de les exciter à la

résistance ; elle a circonvenu la reine et les ministres, qu'elle paie grassement ; fait envahir la capitale et la cour par les Méthodistes , qui tiennent tout le gouvernement dans leurs mains ; fourni tout le matériel nécessaire pour continuer la guerre et fortifier les places, et pendant ce temps là, quatre mille Français, troupes et marins de la Division compris, se fatiguent de leur oisiveté et sont malades. Que voulez-vous ? Leur moral est tellement affecté ! Le soldat français aime bien se reposer après la bataille ; mais toujours se reposer sans jamais rien faire, lui paraît fastidieux, triste et énervant.

Ce rapide exposé nous permet donc d'établir notre situation à Madagascar. Les Européens et même les Français habitant le pays sont fatigués de nous ; les peuples tributaires sont ou indifférents, ou contre nous, parce qu'ils pensent que nous les abandonnerons à la vengeance des Hovas, comme nous l'avons déjà fait ; notre ennemi devient de plus en plus puissant, par nos lenteurs et nos faiblesses ; l'Anglais nous enserme, nous surveille pas à pas, nous espionne ; il veut Madagascar, il fera tout pour l'avoir, aujourd'hui surtout que la question de l'abandon est à l'ordre du jour ; il se frotte les mains et il doit lui paraître difficile d'être plus Anglais que nous le sommes.

Voyez-vous d'ici un amiral venu pour soumettre Madagascar, amener le pavillon français devant celui d'une Ranavalo ! Des soldats français , des marins français obligés de plier armes et bagages et de s'en aller piteusement porter en France leurs fronts rouges de honte ! Albion nous enverrait ses félicitations de bien cordiale amitié, et nous les aurions bien méritée.

Que nous importe, dirons quelques uns, notre conscience est tranquille ! Pas de faux amour-propre ! Économisons des hommes et des millions ! Et on parle de patriotisme ! Et il y a des gens qui pensent que se déshonorer, c'est être patriote ! Combien nous sommes loin du temps où les Romains tenaient à l'honneur de combattre pour la Patrie et de payer l'impôt. Combien nous sommes loin de ce temps où l'on ne se contentait pas de chanter : Mourir pour la Patrie mais où on le faisait ! Le soldat d'alors, souvent sans vivres, souvent sans souliers, ne se plaignait pas, et ce qui était encore plus beau, on ne la plaignait pas.

Mais depuis que la philanthropomanie (c'est une névrose) a envahi toutes les classes de la société, marins et soldats auxquels la République confie l'honneur du drapeau, sont considérés comme les êtres les plus déshérités. On leur insinue que le service militaire est une corvée, une peine presque infamante qu'ils subissent alors que les gouvernements qui nous entourent et contre lesquels nous sommes obligés de nous garder, le leur montrent comme un grand honneur.

Aussi qu'arrive-t-il ? Les Conseils de révisions, de réforme, de santé sont assaillis de lettres de recommandation des personnages politiques. Les bureaux regorgent de jeunes gens qui feraient d'excellents soldats et qui, après deux ou trois

année de service, savent très bien faire des états d'habillement, mais peu l'exercice. Les moins favorisés vont au Tonkin, à Madagascar, en Cochinchine.

C'est nous qui sommes les coupables ; nous émettons des utopies, généreuse il est vrai, mais inapplicable tant que l'Europe sera comme aujourd'hui agitée fréquemment par des secousses volcaniques.

Si du moins, au lieu de prendre comme prétexte ces aspirations irréalisables en ce moment, nous disions la vérité complète, ce serait plus loyal ; si un député venait dire à la tribune : « J'ai un fils, je ne veux pas qu'il soit ni soldat, ni marin ; je vote contre le service militaire », tout comme le fabricant d'alcool vote pour l'augmentation des droits sur les autres denrées, pour en préserver ses produits, je l'excuserais comme père et je louerais pour sa sincérité.

Cela est triste car ce système nous amènera non seulement à abandonner peu à peu (illisible) mais éloignera pour bien longtemps le jour de la revanche.

Madagascar ne produira rien, disent les opposants ; mais alors pourquoi l'Angleterre tient-elle tant à nous en repousser ? N'est-ce pas parce que cette île lui paraît être d'un grand intérêt stratégique, politique, économique ? Oh ! Si elle nous l'offrait, nous aurions raison de nous défier ; elle ne vaudrait pas grand chose ; mais il paraît que c'est tout le contraire, si j'en juge par les dépenses considérables qu'elle fait pour nous faire chasser. Elle attend que nous ayons fait cuire les marrons ; ce sera à nous de les retirer du feu ou à lui laisser l'honneur de la faire.

Madagascar est une île riche ; le Nord est un immense pâturage, les côtes Est et Ouest faisaient, avant la guerre, un grand commerce d'importation et d'exportation ; l'intérieur, remarquable par sa salubrité parfaite, abonde en mines de toutes sortes : or, argent, cuivre, fer, nickel, etc... jusqu'au quartz hyalin et à l'améthyste ; le rubis, le grenat, les tourmalines sont loin d'être rares... Ce n'est donc pas un pays improductif.

Cette considération devrait nous obliger d'y rester, puisque nous y sommes allés, et qu'un peuple puissant le convoite avec tant d'acharnement.

En résumé, nous devons nous établir à Madagascar comme nous le somme en Tunisie, c'est à dire en protecteur et conserver les points de : Majunga, Tamatave, Vohémar, Diégo-Suarez.

Aussi, nous rentrerons dans les millions que nous aurons dépensés ; nous aurons une relâche, un arsenal, du charbon, un abri sur la route qui mène de la France au Tonkin, et surtout nous ne rabaisserons pas le prestige de notre armée.

L'EXPEDITION DE MADAGASCAR

La Marche sur Tananarive

Paris, 26 septembre.

On ne doute plus, maintenant, que la colonne légère ne prennent bientôt Tananarive. Le passage des monts Ambohimena, si brillamment enlevé, est à 70 kilomètres d'Andreba et à 80 kilomètres de Tsimaimoudry où le général Duchesne a obtenu son dernier succès le 17 du courant. La colonne légère a donc parcouru entre le 17 et le 19, la distance considérable de 30 kilomètres, soit près du double de celle couverte les journées précédentes.

Le général Duchesne ne disant rien des positions de Kiangang et de Kinajy, il y a tout lieu de penser que la colonne s'est rejetée vers l'Est pour gravir les rampes de l'Imbohimena, loin des retranchements des Kinajy et vers les sources de Manankazo.

C'est en adoptant une des petites vallées tributaires de Manankazo que la brigade du général Voyron fera, sans doute, l'ascension de 600 mètres qui le fera pénétrer dans le territoire des Yonizongo, l'une des sept tribus Hovas qui occupent la province de l'Imerina.

Quoiqu'il en soit, la colonne légère est maintenant sur le plateau de l'Imerina et l'avant-garde est encore en avant à 10 ou 12 kilomètres à Antoby, sur la rivière du même nom qui se jette dans l'Ikopa presque en face de d'Antoby ; mais sur l'autre rive se trouve le fort hova de Lazaina. On ne prévoit que deux autres résistances sérieuses possibles à Babay d'abord et ensuite à Ambohimanga, la ville sainte.

C'est à Babay que le premier ministre voulant jouer, ont dit les journaux anglais, une suprême partie, aura concentré les contingents réguliers des sept districts de l'Imerina, mais le général Duchesne, en se jetant encore une fois dans l'Est aura pu facilement éviter ce dangereux passage, pour se présenter devant Tananarive par le Nord, après s'être emparé de la ville sainte.

A MADAGASCAR

Quelque bien chevillé au cœur qu'on ait le patriotisme, on ne peut qu'être alarmé des éléments dont l'île de Madagascar est le théâtre.

La lettre de notre correspondant que nous avons publié hier, et qui, nous pouvons l'affirmer, et d'une rigoureuse exactitude a produit une impression de navrement qu'aucune illusion ne saurait atténuer.

A quoi bon se leurrer éternellement de mots ? Cette expédition de Madagascar prend tout à fait le caractère et les proportions d'un désastre.

Cette lettre, daté du 11 septembre, évalue à environ deux milles les Européens morts depuis le commencement de l'expédition, chiffre auquel il faut encore ajouter les décès des rapatriés, qui sont déjà considérables. Quand aux indisponibles, elle affirme qu'il n'y en a pas moins de huit mille .

Le correspondant du XIXème siècle confirme, ce matin, le chiffre des morts publié par Le Petit Var.

Or, si l'on songe que ces informations remontent au 11 septembre, qu'on était loin de Tananarive, à cette époque, que chaque jour les maladies exigent leur contingent de victimes ; que la cruelle saison des pluies est prochaine et que l'inconnu... l'inconnu nous attend à Tananarive, nous environne de toutes parts, on ne peut empêcher l'angoisse de vous étreindre au cœur, et les plus sombres appréhensions de vous monter au cerveau.

Les responsabilités seront lourdes et les noms des coupables réservés « au grand livre des malédictions futures ».

Le théâtre des opérations



Document 5 (12 octobre 1895):

ELLE EST PRISE

Hier, à midi, nous avons affiché dans notre Salle de Dépêches le télégramme officiel annonçant la prise de Tananarive, la conclusion de la paix et l'établissement du protectorat français à Madagascar.

Si la prise de la capitale des Hovas est le terme de nos ennuis et de nos sacrifices, nous devons nous en réjouir bien sincèrement. Notre joie doit avoir pour cause moins ce que l'on fait, que la certitude que nous n'aurons pas autre chose à faire... et cette certitude est bien vacillante encore, quoique nous en acceptions volontiers l'augure.

Mais, pas d'enfantillage, pas de vains et immodestes enthousiasmes. Réservez nos pavois et nos lampions pour de meilleures occasions. Apportons un peu plus de sérieux, de virilité dans les choses graves de la vie, et montrons que nous ne sommes pas d'éternels enfants qu'un rien amuse et distrait des plus fâcheuses impressions, des préoccupations les plus lourdes.

Donc, pas de manifestations tapageuses. Applaudissons à l'heureuse issue de la campagne ; mais que ce résultat, évidemment prévu, ne nous fasse point oublier les milliers de petits soldats que la mort fauche depuis trois mois et dont les tombes ignorées marquent les lugubres étapes de la longue route parcourue . Combien sont tombés, que l'incurie de certains français a frappés !

Cette pensée rend muette la joie que nous cause la victoire.

Document 6 (12 octobre 1895) :

L'EXPEDITION DE MADAGASCAR

Notre protectorat

Paris, 12 octobre

Dans *Le Figaro*, M. Ch. Giraudeau expose, en homme qui connaît bien Madagascar, ce que doit être notre protectorat.

Il est de première nécessité, dit-il, que notre influence s'exerce de manière directe et immédiate sur la politique intérieure du pays et sur son administration. Il faut que rien ne puisse se faire à Madagascar sans notre autorisation ou notre consentement.

Si nous donnions un successeur à Rainilaiarivony (1) (rien ne s'y oppose et ce serait peut-être utile), les entrevues du nouveau premier ministre avec le résident général devront avoir lieu chez ce dernier et non chez le personnage malgache comme autrefois.

Une trentaine de fonctionnaires tout au plus à Tananarive et le double environ pour les résidences et les vices-résidences seraient immédiatement nécessaire ; c'est à dire une centaine d'agents européens. Il n'en faudrait pas davantage pour que nous arrivions presque sans secousse à tenir administrativement tout le pays en utilisant pour le reste les rouages existants du fonctionnarisme indigène. A Tananarive, une garnison de deux mille hommes pour assurer le prestige et l'autorité du protectorat français.

L'armée indigène serait utilisée en lui donnant en partie des cadres européens. Il sera peut-être également utile d'installer de petites garnisons sur quelques autres points, notamment à Tamatave et à Fianaransoa , la capitale du pays Balsileo, qui doit être appelée à devenir un centre commercial et agricole très important. Mais il suffira probablement d'y maintenir quelques hommes.

Cette organisation ne coûtera pas très chère, mais elle coûtera encore cependant et il est probable que, pendant les premières années, on sera obligé de laisser à la charge du budget métropolitain les dépenses militaires en demandant seulement à Madagascar de subvenir à celle du protectorat civil.

Les douanes seules qui ne produisaient qu'environ un million par an, doivent donner au moins le double, même si les tarifs actuels, à peu près uniformément fixés à un droit de 10 % ad valorem, ne sont pas modifié et si le mouvement commercial ne se développe pas.

En somme, conclut M. Giraudeau, le régime qui devra être appuyé à Madagascar est celui d'un protectorat très strict, très efficace, mais en même temps respectueux des mœurs et coutumes des indigènes qui se rallieront bien vite au nouvel ordre des choses et dont le concours nous sera acquis d'autant plus solidement qu'ils seront plus directement intéressés à nous le donner. Ce protectorat devra être en réalité,- moins le nom et les complications qui en découleraient - une véritable annexion.

Paris, 12 octobre

L'EXPEDITION DE MADAGASCAR

LA POLITIQUE A SUIVRE L'OPINION DE LA SOCIETE DES ETUDES COLONIALES

Paris, 15 octobre

La Société des Etudes Coloniales et Maritimes, vient à son tour de donner son avis sur la politique à suivre à Madagascar. Elle s'est réunie, hier soir, dans ce but à son siège social, 18, rue Daunon. La réunion était nombreuse. Parmi les assistants, MM. Drouhet et Isaac, sénateurs, Le Myre Devillers et Demahy, députés, Henri Mager, délégué de Diego-Suarez et une cinquantaine de membres de la Société. La discussion n'a pas duré moins de 2 heures ; presque tous les membres présents y ont pris part .

L'assemblée a été unanime à se prononcer contre le protectorat et en faveur de l'annexion. On a bataillé que sur le texte de l'ordre du jour à voter. Finalement, l'assemblée a voté à l'unanimité le vœux :

- 1° Qu'il ne soit conclu aucun traité avec la reine des Hovas ;
- 2° Que Madagascar soit annexé à la France ;
- 3° Que le mode de domination soit aussi simple et aussi économique que possible en évitant d'introduire les complications coûteuse de l'administration française.

LES BASES DU TRAITE

Le Figaro a eu avec un membre de la Société des Études Coloniales une conversation au sujet de Madagascar .

Celui-ci lui a fait les déclarations suivantes :

Je crois connaître les grandes bases du traité. Tout d'abord il stipule le protectorat et même le protectorat unique. A la reine des Hovas on maintient le titre de reine de Madagascar ; mais – et c'est là le côté caractéristique et original du traité - , on fait de cette reine une reine fédérale.

Les conseillers du ministère des affaires étrangères, ont songé a remplacer la fiction de l'hégémonie hovas, en faveur dans les chancelleries de France et d'Angleterre depuis 1817, par une fiction nouvelle , fiction de fédération de provinces de Madagascar entre les mains de la reine Ranavalô III.

Grâce à cette fiction, la reine des Hovas ne serait pas seulement reine des Hovas sur le papier ; la France devrait employer son action à établir la domination de la reine sur l'île toute entière.

Je sais aussi que ce traité maintient le poste de premier ministre et qu'il prévoit l'organisation d'une sorte de délégués des provinces.

Un détail encore : il y aura, comme par le passé, un résident de France dont le rôle sera, non de surveiller le pays, mais de surveiller le premier ministre.

Enfin, la reine obtiendrait, sous réserve de l'assentiment du résident français, le droit d'accorder les concessions non seulement dans l'Émyrne, mais encore dans toutes les provinces de Madagascar.

D'après certains coloniaux, le traité serait transformé par le gouvernement en une convention afin d'éviter toute question indiscrète.

Contextualisation

La formation de l'empire colonial français.

C'est avec la conquête de l'Algérie, débutée sous la Monarchie de Juillet et terminée sous l'Empire, que renaît un empire colonial français. Cette dynamique coloniale se poursuit avec l'occupation de ce qui sera la future Indochine (Cochinchine, Cambodge, Tonkin...) en Extrême Orient et le développement de ce mouvement colonial avec le général Faidherbe au Sénégal.

Entre 1880 et 1914, l'empire colonial s'est considérablement agrandi, multipliant par dix les territoires dominés par la France. Cette expansion coloniale est notamment soutenue par deux hommes, Léon Gambetta et Jules Ferry, piliers politiques de la troisième République et par tout un « parti colonial ». Pour ceux-ci, la colonisation se justifie pour des raisons économiques et financières : les colonies doivent absorber les productions industrielles et accueillir les investissements de la métropole. Elle se justifie également pour des raisons politiques: restaurer la grandeur de la France et préparer la juste revanche sur l'Allemagne. Elle se justifie enfin pour des raisons « morales »: la mission civilisatrice des « races supérieures » sur les « races inférieures ».

En Asie, les premières expéditions militaires, menées sous le second empire en direction de la péninsule indochinoise, sont considérées comme la porte d'entrée du

marché chinois. Cette politique coloniale se poursuit à partir des années 1880 notamment sous l'influence de Jules Ferry.

C'est à partir des années 1880 que la colonisation tant française qu'européenne s'intensifie en Afrique. Les Européens pénètrent de plus en plus vers l'intérieur du continent. De vives rivalités naissent et se développent entre les pays européens pour la domination de ce dernier: bassin du Nil entre France et Angleterre, Tunisie entre France et Italie, bassin du Congo entre France, Léopold II et le Portugal, Afrique de l'Est entre Allemagne et Angleterre...

En Tunisie, le Bey de Tunis est contraint à la signature du traité du Bardo (12 mai 1881) qui place le pays sous le protectorat de la France: le pays continue à exister en tant que tel avec à sa tête le Bey mais ce dernier est dépouillé de la plupart de ses pouvoirs régaliens au profit de la puissance coloniale.

La conférence de Berlin (novembre 1884/février 1885), à l'initiative du chancelier Bismarck, met en place les règles de la mise sous tutelle de l'Afrique: annexion par occupation militaire effective et/ou par traité avec les chefs locaux, liberté de navigation sur les fleuves Congo et Niger, interdiction de l'esclavage, reconnaissance de l'État du Congo appartenant personnellement à Léopold II, roi des Belges... Enfin des accords bilatéraux permettent de partager des sphères d'influence entre les différentes puissances colonisatrices, ce qui n'empêchera pas de futurs contentieux entre ces dernières.

En 1914, la quasi totalité de l'Afrique est sous domination européenne, seuls l'Ethiopie et le Libéria étant indépendants.

La conquête de Madagascar : première tentative (1883-1885)

Madagascar, la « Grande Île », est divisée en de nombreuses ethnies qui ont donné naissance à de nombreux royaumes en lutte les uns contre les autres. Les Mérinas, couramment désignés sous le nom d'Hovas, établissent leur domination sur les hauts plateaux centraux de l'île. Ils étendent leur domination à l'ensemble de Madagascar dans la première moitié du XIXème siècle (règnes d'Andrianampoinimerina 1787-1810 et de Radama Ier 1810-1828). Le royaume s'ouvre aux influences concurrentes de la France et de la Grande Bretagne qui tour à tour s'imposent afin d'obtenir les bonnes grâces des souverains méridionaux. Ces derniers s'inquiètent cependant de l'influence grandissante des européens tant économique que religieuse. Ainsi, la reine Ranaivalona II

tente de jouer les deux puissances l'une contre l'autre afin de préserver son indépendance. La France va utiliser l'argument la mauvaise application (droits de succession de Jean Laborde, premier consul de France) des traités d'amitié et de commerce de 1862 et 1868 pour justifier ses interventions sur la Grande île.

Le ministre de l'Agriculture François de Mahy, député de la Réunion, se voit confier l'intérim du ministère de la Marine et des Colonies, entre le 31 janvier et le 23 février 1883. Un ultimatum est adressé à la souveraine. Rejeté, il entraîne l'intervention militaire de la France. Le corps expéditionnaire commandé par le contre-amiral Pierre appareille de Toulon le 15 février 1883. La France exige la cessation du Nord de Madagascar, le paiement d'une lourde indemnité et enfin la subordination à la France de la politique étrangère malgache c'est à dire la mise sous protectorat de fait... Les premiers succès passés, l'intervention s'enlise et le royaume mérina reçoit le soutien de la Grande Bretagne. Empêtré dans les affaires du Tonkin (retraite de Lang Song et chute du ministre Ferry mars 1885), la France hésite sur la poursuite de sa politique d'expansion coloniale dont le coût financier et humain pèse de plus en plus sur le budget et l'opinion publique.

Elle signe le 17 décembre 1885 avec la nouvelle souveraine Ranavalona III, un traité qui établit un « protectorat fantôme ». Contre la reconnaissance de l'Etat malgache, la France reçoit une lourde indemnité, le port de Diego Suarez et la prétention de présider « aux relations extérieurs de Madagascar ». Le traité demeure suffisamment imprécis pour que chaque partie puissent en tirer l'opinion désirée ... Le sort de Madagascar reste en suspens.

La conquête de Madagascar : deuxième tentative (1895)

L'accord Salisbury-Waddington du 5 août 1890 conclu entre la France et l'Angleterre partage les zones d'influence entre les deux puissances coloniales sur la côte orientale de l'Afrique et en Afrique de l'Ouest. L'Angleterre reconnaît le protectorat de la France sur Madagascar tandis que la France renonce à toute prétention sur Zanzibar et l'Afrique Orientale. Cet accord renforce et conforte la position du parti colonial en métropole, fortement influencé par les Réunionnais, partisans de la conquête du voisin malgache.

Prétextant des difficultés intérieures du pays et des dangers courus par ses ressortissants, la France pose un ultimatum au royaume mérina : le Protectorat ou la guerre. La reine Ranavalona III le rejette. La guerre est déclarée par la France le 27

octobre 1894 tandis que les opérations militaires débutent le 12 décembre 1894. Le corps expéditionnaire, fort de 15 000 hommes, commandé par le général Duchesne est à pied d'œuvre à partir de février 1895. Une longue colonne s'ébranle vers Tananarive, capitale du royaume malgache. Mal préparées, les opérations traînent en longueur et sont marquées par de très fortes pertes humaines essentiellement dues aux maladies (malaria, dysenterie...) : près d'un tiers du corps expéditionnaire périt de cette manière pour une vingtaine de morts au combat...

La capitale est enfin conquise, sans aucune résistance, après cinq mois d'efforts. Un nouveau traité est imposé à la reine Ranavalona III . Madagascar entre dans l'empire colonial français. D'abord pensé comme un protectorat, la Grande Île est finalement réduite à l'état de colonie le 6 août 1896.

Piste(s) d'exploitation pédagogique

Ouvertures

Fondé par A. Thomas et G. Gamouilhar en 1880, *Le Petit Var* est l'héritier du journal politique républicain et radical, *Le Toulonnais*, qui disparaît en 1873.

Le directeur politique et rédacteur en chef du *Petit Var*, au début de sa création tout du moins, est Henri Dutasta (1843-1889). Cet homme politique et journaliste, radical, libre penseur, franc-maçon, est élu en 1878 maire de Toulon. C'est un anticlérical affirmé. Une de ses premières mesures est d'interdire les processions religieuses dans la ville. Il va tout naturellement donner au *Petit Var* un ton républicain, radical et anticlérical.



Henri Dutasta vers 1880, 8 FI 17,
© Archives départementales du Var,
tous droits réservés.

Le Petit Var devient rapidement un des journaux hebdomadaires locaux les plus importants du Var. Il tire 10 000 à 16 000 exemplaires en 1888. Si les articles politiques nationaux et locaux y occupent une place importante, *Le Petit Var* a su enrichir sa palette en ouvrant des rubriques consacrées aux mouvements de troupe, d'officiers, aux promotions, embarquements et débarquements: « les nouvelles maritimes ». C'est ainsi que le public toulonnais pourra suivre au jour le jour les étapes des conquêtes coloniales.